



PROJET ASSOCIATIF

2022-2025

Sommaire

Préambule



1. LE FIL D'ARIANE – notre histoire

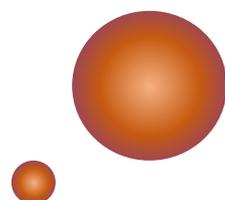
2. LE FIL D'ARIANE AUJOURD'HUI

Organisation

Les valeurs et les principes



3. LE FIL D'ARIANE DEMAIN : Nos objectifs

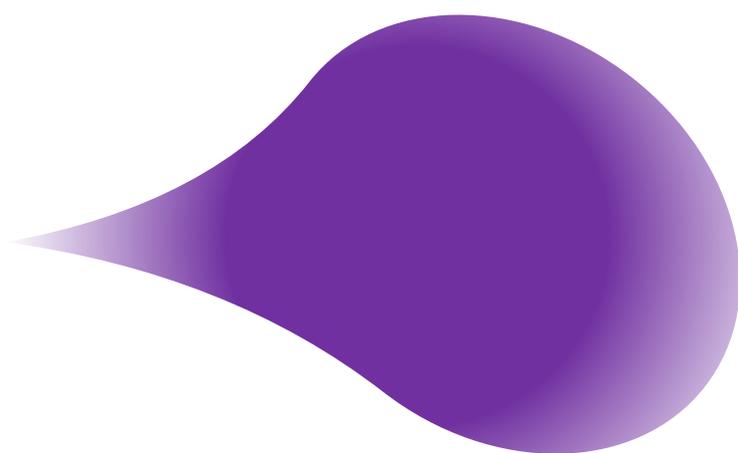


-PREAMBULE -

Le projet associatif du Fil d'Ariane définit le cadre opérationnel des activités de l'association. Celles-ci se fondent sur des valeurs et des principes affirmés dans ce document qui représente une référence pour les adhérents et les professionnels du Fil d'Ariane.

Le projet associatif présente les missions actuelles de l'association et les objectifs qu'elle compte développer à l'avenir dans le contexte actuel de plateforme associative de service, de dispositif inclusif et de coordination de parcours. Il guide l'élaboration des projets des établissements.

Il est destiné aux administrateurs, au personnel, aux usagers et leur famille, aux partenaires, et à toute personne qui souhaite mieux connaître notre association.



1.

LE FIL D'ARIANE notre histoire

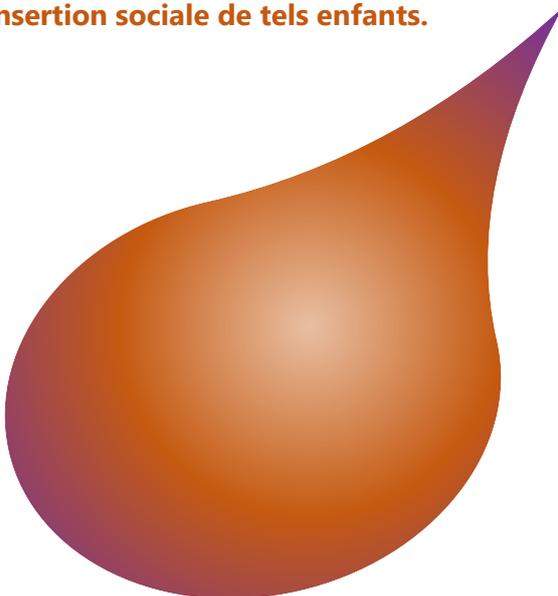
L'association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a été déclarée initialement à la Préfecture de la Nièvre le 12 mai 1967 sous le nom « Centre Médico-Pscho-Pédagogique du Département de la Nièvre ». Elle se donnait pour but de créer et gérer un centre médico-psycho-pédagogique de cure ambulatoire et de regrouper les parents d'enfants en difficultés scolaires relevant d'un traitement médico-psychologique ainsi que, d'une façon générale, tous ceux qui s'intéressent à la rééducation, et à la réinsertion sociale de tels enfants.

En 1985, l'Association modifie ses statuts et se propose de créer et de gérer des CAMSP (Centres d'Action Médico-Sociale Précoce) en sus du CMPP.

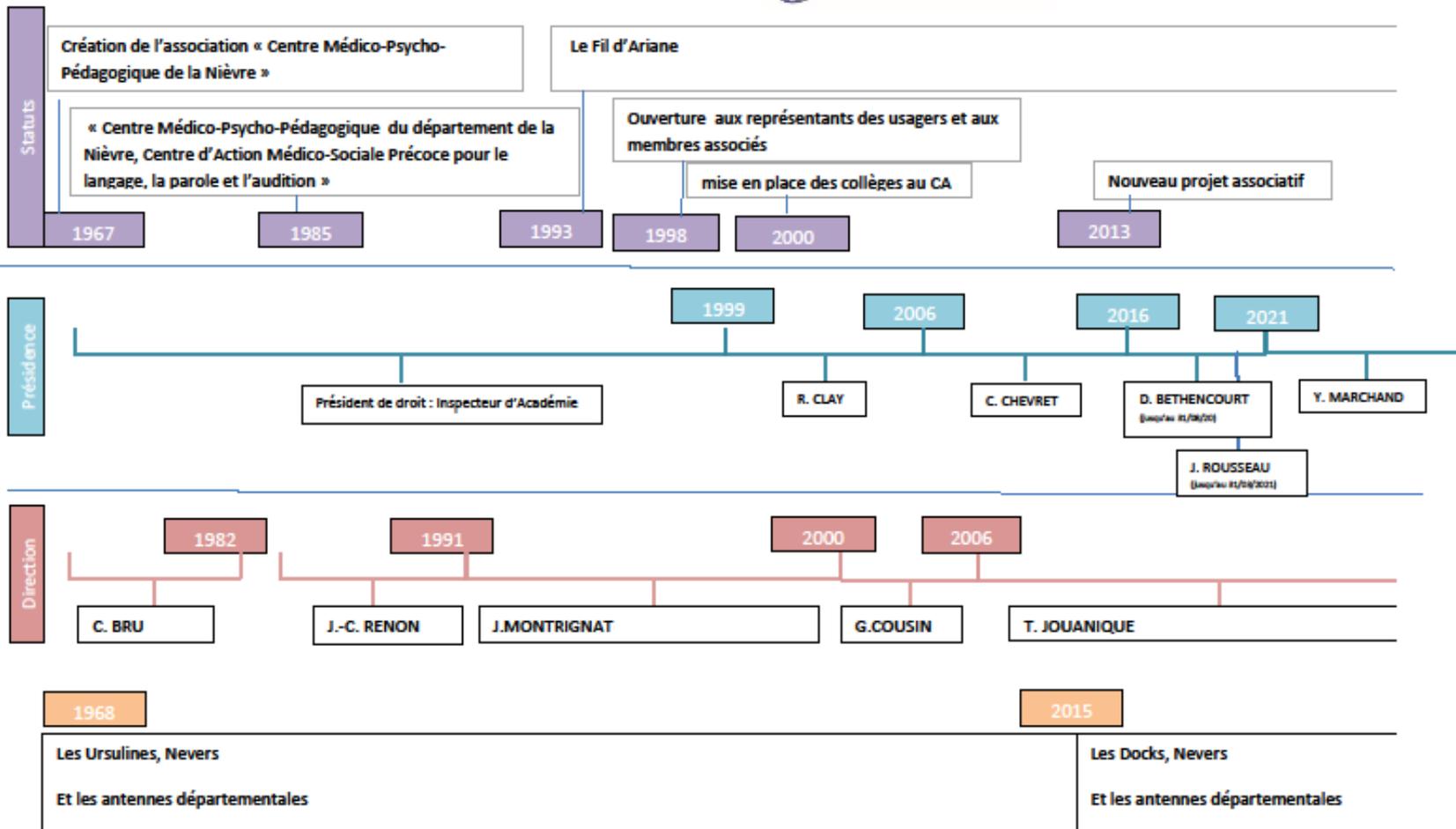
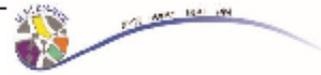
Elle prend alors le nom d'« Association Médico-Pscho-Pédagogique du Département de la Nièvre, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour le langage et l'audition ».

En 1993 l'Association devient « Le Fil d'Ariane » pour affirmer symboliquement sa mission qui consiste à aider les enfants et les adolescents en souffrance à trouver une issue à leurs difficultés grâce à des traitements appropriés.

Au-delà de l'accueil des enfants en difficulté scolaire ou présentant des troubles du langage parlé et écrit, l'Association est appelée à prendre en charge des enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés d'ordre relationnel, d'adaptation familiale ou sociale.



L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION



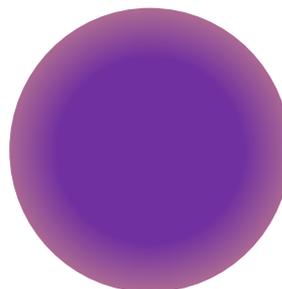
2.

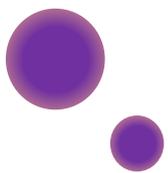
LE FIL D'ARIANE AUJOURD'HUI

L'Association a son siège social situé 8 rue des Docks à Nevers et gère actuellement 4 établissements et services : CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile), MDA (Maison des Adolescents). Elle intervient dans tout le département de la Nièvre. Le but de l'Association est de favoriser le développement personnel et l'épanouissement des personnes qu'elle prend en charge. Elle défend le droit et la possibilité d'apprendre dans le respect des déclarations des droits de l'homme et des droits de l'enfant.

En s'appuyant sur son expérience, et en veillant au respect des textes réglementaires régissant les établissements et services gérés, l'Association a pour volonté d'évoluer résolument et de prendre en conséquence les décisions nécessaires pour toujours améliorer le service apporté aux personnes accueillies.

Cette évolution se traduit pour le Fil d'Ariane par l'affirmation de ses valeurs, par le partage d'objectifs clairs, par la définition d'un cadre précis pour ses missions, et par la mise en place d'une politique articulée entre ses différents services.





ORGANISATION

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, élu par les membres de l'Association, définit les orientations stratégiques et contrôle leur mise en œuvre.

Les administrateurs sont appelés à exercer pleinement les responsabilités définies par les statuts. A ce titre, ils disposent des informations et des formations nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Les moyens

L'objectif du Fil d'Ariane est de permettre à la personne accueillie, par une prise en charge aussi précoce que possible, de surmonter ses difficultés et de tirer au mieux parti de ses potentialités.

Pour atteindre ce but, le Fil d'Ariane se dote notamment des moyens suivants :

- La création et la gestion de services, établissements, institutions et dispositifs
- La collaboration avec des organismes poursuivant les mêmes buts
- La recherche théorique et appliquée
- L'organisation de séminaires et de formations
- La réalisation et la publication de documents sur tout support

Le champ d'action

Le Fil d'Ariane, association du champ de l'économie sociale et solidaire, gère des structures du secteur médico-social et sanitaire dans le cadre d'une mission déléguée de service public.

Au travers de leurs projets, les établissements adaptent leur offre de services et de soins, en privilégiant la qualité de la prestation et l'accompagnement inclusif co-construit avec la personne accueillie, sa famille et son environnement.

Le public accueilli

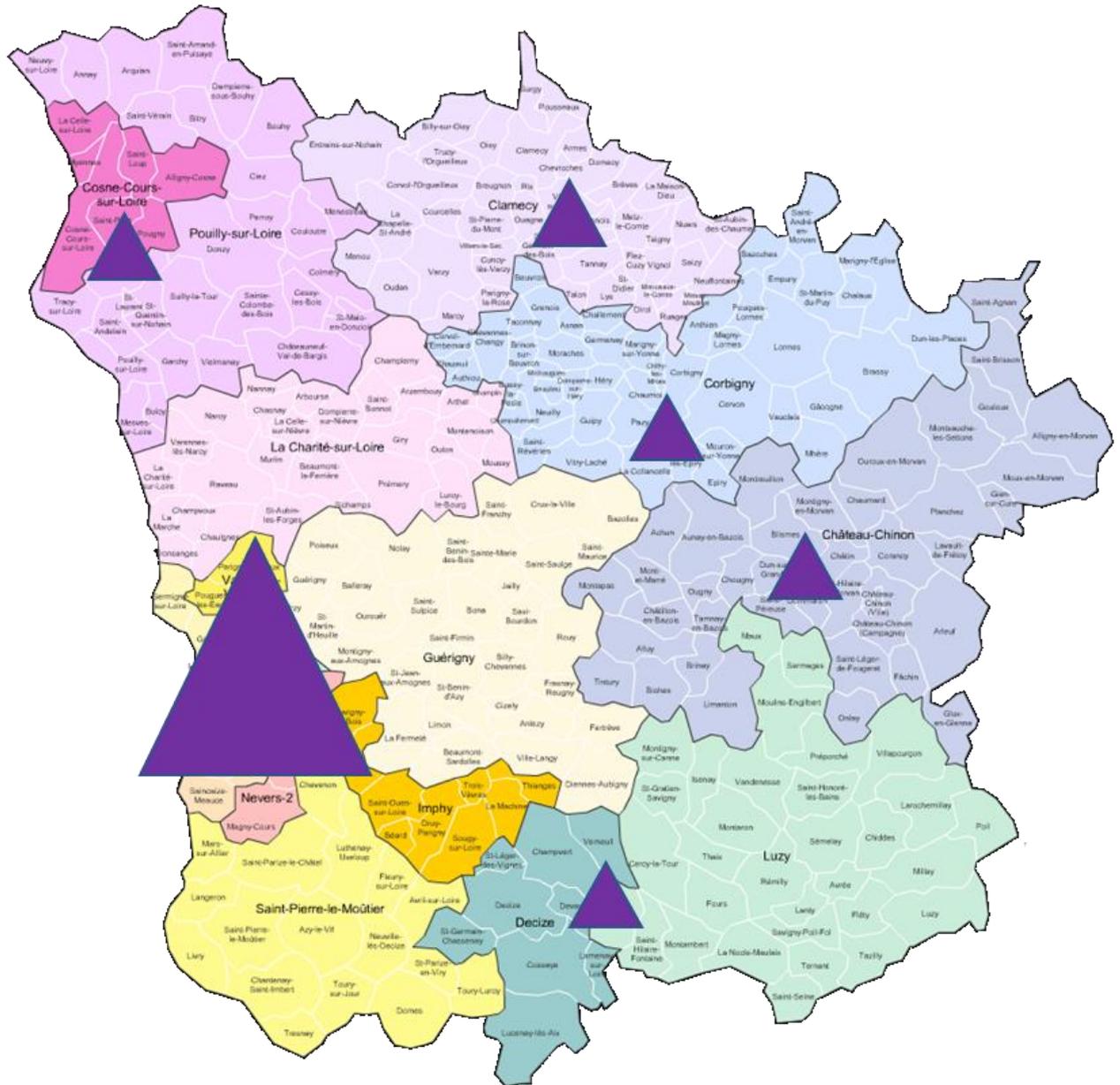
L'Association accueille toute personne dont le projet d'accompagnement relève des missions de ses établissements et dispositifs, dans la mesure des moyens dédiés.

Le territoire

L'Association est implantée à Nevers et intervient dans l'ensemble du département de la Nièvre et des cantons limitrophes. Des antennes sont réparties sur le territoire (Château-Chinon, Clamecy, Corbigny Cosne-sur-Loire,,Decize) et une équipe mobile de la MDA couvre l'ensemble du département. Les interventions hors les murs, de dépistage et de prévention sont également déployées à l'échelle départementale.

Ce territoire d'intervention de l'association peut être appelé à évoluer en fonction des manifestations d'intérêt et appels à projet régionaux ou nationaux.

Implantations des antennes du Fil d'Ariane dans la Nièvre



Le personnel

L'Association s'appuie sur un plateau technique de professionnels qualifiés et diplômés dotés de formations complémentaires et d'une expertise avérée. Le Fil d'Ariane veille à ce que ses personnels puissent bénéficier de formations adaptées dans le but d'enrichir leur pratique et de prendre en compte les évolutions liées aux transformations des modes d'accompagnement des personnes accueillies. La formation continue est traduite dans le Plan Pluriannuel de Développement des Compétences.

Les partenaires

L'Association, outre les liens suivis avec les organismes financeurs et de contrôle, travaille avec de nombreux partenaires, dans les domaines médicaux, pédagogiques et sociaux. Tout ce qui favorise l'action en faveur du public accueilli qui relève de sa compétence et son positionnement dans une logique de coordination de parcours - dépistage, prévention, information, actions, mutualisation des moyens... - doit être soutenu dans un esprit d'efficacité et d'enrichissement partagé.

L'association, directement ou par l'intermédiaire de ses établissements, participe aux fédérations et réseaux professionnels à l'échelon régional et national.



LES VALEURS ET PRINCIPES

Les valeurs et principes affirmés ici
assurent la cohérence associative.

Ils définissent un Cadre d'action pour
toutes les personnes concernées
par l'association
(administrateurs, adhérents, salariés...).



Valeurs

Respect de la personne

L'Association se réclame des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies. En particulier elle veut valoriser l'esprit de paix, de respect, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité.

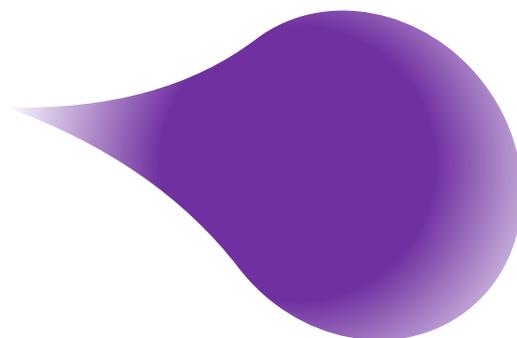
Les personnes bénéficient d'un accompagnement spécifique et personnalisé et ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible, de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Toutes les personnes ont le droit d'avoir accès à ces services.

Laïcité

L'Association accueille toutes les personnes qui nécessitent son intervention, sans discrimination d'origine ou de religion, en respectant toute croyance ou non croyance.

Ecoute et dialogue

L'Association est à l'écoute des personnes accueillies. Leur expérience et leurs suggestions sont prises en compte dans l'enrichissement des pratiques. Par leur présence au sein des instances représentatives de l'association, elles témoignent de l'importance accordée aux accompagnements proposés et au travail mené par les professionnels des différents établissements et dispositifs.



Principes

Bénévolat

L'Association est gérée par des administrateurs bénévoles. Qu'ils soient représentants des usagers, membres associés ou représentants des salariés, ils ne peuvent prétendre à aucune rétribution dans le cadre de leur mission.

Transparence

L'Association doit rendre compte des aides et des fonds que la collectivité lui accorde pour assurer ses missions. Elle doit apporter toute information souhaitée sur ses décisions et sa gestion administrative ou financière, tant vis à vis des financeurs que des personnes accueillies et des personnels.

Professionalisme

L'Association, depuis sa création s'appuie sur les compétences d'un personnel qualifié. L'Association conduit une politique de QVT (qualité de vie au travail).

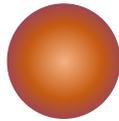
Les projets d'établissement et dispositifs construits et rédigés dans une démarche participative associant l'ensemble des professionnels soulignent la volonté commune de respecter les référentiels métiers.

Bonnes pratiques

L'Association prend en compte les recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de Santé), tout en recherchant l'optimisation des moyens dédiés.

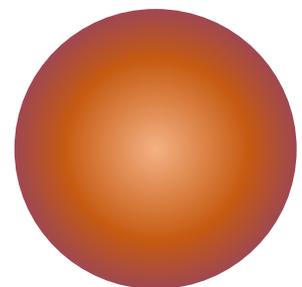
Qualité

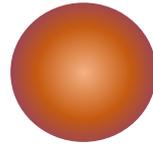
Les établissements et dispositifs sont soumis à une démarche d'amélioration continue de la qualité, conformément à l'évolution des obligations réglementaires. Au-delà de ces exigences, une évaluation régulière de la qualité du service ressenti est également mise en place au travers d'enquêtes de satisfaction menées auprès des personnes accueillies.



Recherche et formation

L'Association a la volonté d'associer la pratique de terrain à la réflexion théorique dans le champ médico-social et sanitaire. Des liens étroits avec les services hospitaliers sont privilégiés et des journées thématiques de réflexion sont organisées. Des formations, informations, interventions et conférences, à l'échelon local, régional ou national, sur des thèmes spécifiques (dyslexie, trouble du langage, de l'audition, prévention du suicide...) ont lieu régulièrement.



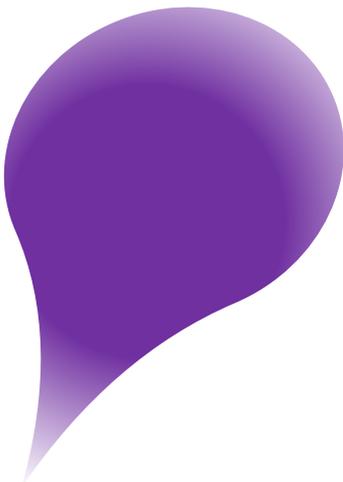


3.

LE FIL D'ARIANE demain, Nos objectifs

Dans le cadre général du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), les objectifs de l'association représentent les axes privilégiés de développement pour les quatre prochaines années. Ils sont le fruit d'une réflexion des administrateurs et de l'équipe de direction, et sont partagés avec le personnel. Ils sont associés à des indicateurs lisibles.

- 1. S'adapter aux demandes et aux besoins du territoire en matière d'offre médico-sociale et sanitaire**
- 2. Développer la communication et l'échange pour mobiliser le public accueilli dans l'action associative**
- 3. Rechercher les compétences et encourager l'évolution des pratiques, l'expertise et le bien-être des professionnels**
- 4. Développer des partenariats**
- 5. Accéder à de nouveaux financements**





S'ADAPTER AUX DEMANDES ET AUX BESOINS DU TERRITOIRE EN MATIERE D'OFFRE MEDICO-SOCIALE ET SANITAIRE

Les missions de l'Association se sont multipliées depuis son origine. Avec la création du CMPP, du CAMSP et du SESSAD, le public accueilli s'est progressivement élargi. L'ouverture de la Maison des Adolescents en 2015, la mise en place de son équipe mobile en 2017, et de l'EDAP la même année ont aussi répondu à de nouveaux besoins identifiés dans le département. L'évolution de la société et les particularités liées aux territoires ont des répercussions sur le développement, les besoins et attentes des personnes prises en charge au sein des établissements et dispositifs du Fil d'Ariane.

Le Fil d'Ariane, du fait de sa couverture territoriale et de sa file active (2500 enfants et adolescents) constitue une forme d'observatoire départemental de la santé-enfance (déscolarisation, sécurité et fragilité psychiques, surdité, écoute des adolescents en crise, prévention des suicides de jeunes ...). Le Fil d'Ariane est attentif aux modifications de l'environnement et examine toute demande qui émane des institutions, notamment en répondant aux appels à projet. En ce sens, le Fil d'Ariane revendique d'être une force de proposition à l'échelle départementale, notamment par l'expertise et la qualité de son plateau technique. Les indicateurs socio-démographiques du département de la Nièvre et la dégradation constatée de la réponse de soins, particulièrement préoccupants, expliquent que malgré une baisse démographique, les établissements et dispositifs enregistrent une augmentation continue des demandes de consultation.

L'Association doit s'adapter en permanence à ces évolutions et veiller à ce que toutes les personnes relevant du champ de ses compétences soient accompagnées partout dans un département caractérisé par l'isolement de certains bassins de population et des difficultés de mobilité.

ACTION :

PROPOSER DES MODES INNOVANTS D'ADAPTATION DES PRATIQUES

- *Favoriser l'accès aux soins par le recours aux nouvelles technologies (téléconsultation) lorsque cela est nécessaire*
- *Sur le modèle existant de la MDA, favoriser la mobilité des équipes pour se rapprocher des populations isolées*
 - *Participer aux instances de réflexion à l'échelle du territoire*
 - *Répondre aux appels à projet relevant de nos compétences*

DEVELOPPER LA COMMUNICATION ET L'ÉCHANGE POUR MOBILISER LE PUBLIC ACCUEILLI DANS L'ACTION ASSOCIATIVE

L'association est totalement au service des personnes accueillies et se doit d'avoir avec elles les relations les plus étroites possibles.

Ceci se traduit actuellement par leur représentation dans les instances associatives.

Cette implication doit être renforcée par des dispositifs nouveaux et innovants.

ACTION :

DEVELOPPER LES DISPOSITIFS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC ACCUEILLI

- ***Actualiser la plaquette d'information sur l'association et ses missions***
 - ***Alimenter et animer le site web de l'association***
- ***Proposer une newsletter régulière d'information sur les activités de l'association et des établissements, à destination des personnes accueillies mais aussi des partenaires***
 - ***Participer aux forums associatifs pertinents***



RECHERCHER LES COMPETENCES ET ENCOURAGER LA FORMATION, L'EVOLUTION DES PRATIQUES, L'EXPERTISE ET LE BIEN-ETRE DES PROFESSIONNELS

Depuis sa création, l'Association bénéficie de la compétence d'un personnel engagé dans les missions qui lui sont confiées. L'Association favorise le dialogue, la transparence, la communication et s'efforce d'obtenir la confiance de tous les professionnels et se fixe pour objectif de créer un climat de travail propice à la prise en charge efficace des personnes accueillies. L'intégration des nouveaux membres du personnel doit retenir toute l'attention des administrateurs et l'équipe de direction. L'évolution des besoins des personnes accueillies, des pratiques professionnelles et de la réglementation traduite dans un organigramme structurel et fonctionnel périodiquement réévalué et validé par l'ARS, est prise en compte dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Cette gestion prévisionnelle est constamment remise en question, pour faire face à la nécessaire adaptation du plateau technique et des organigrammes aux missions en évolution des établissements. Le recrutement est également soumis à de fortes contraintes, dues à un bassin d'emploi sous tension et à une forte concurrence entre établissements, notamment pour certaines catégories professionnelles.

Parallèlement, la création du pôle formation « Fil d'Ariane Formation » permet d'améliorer et de développer la formation professionnelle, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement.

ACTIONS :

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL DES PERSONNELS

- *Formaliser un service (Fil d'Ariane Formation) dispensant des formations en interne mais aussi auprès de partenaires et clients*
- *Poursuivre les actions d'amélioration des conditions de travail*
- *Rédiger un livret d'accueil à l'attention des nouveaux salariés et des stagiaires*
- *Structurer l'information à destination des salariés, via un intranet : nouveaux dispositifs, vie des structures, formations offertes...*

SUSCITER L'ENVIE DU FIL D'ARIANE POUR ATTIRER DE NOUVEAUX SALARIES

- *Mettre en place des conditions attractives pour les métiers sous tension (rémunération, aménagements, attention aux conjoints, aide à l'installation pour les professionnels venant d'autres régions...)*
 - *Développer une politique de gestion des stagiaires dans leur parcours de formation diplômante (aides au logement, questionnaires de satisfaction, reconnaissance du rôle de tuteur...)*

DEVELOPPER DES PARTENARIATS

Une réponse adaptée aux demandes du territoire peut parfois nécessiter la mise en synergie des capacités et compétences du Fil d'Ariane avec d'autres partenaires du secteur. Cette orientation stratégique s'inscrit dans la transformation de l'offre de service de l'association.

ACTIONS :

ELARGIR LES DOMAINES D'INTERVENTION DU FIL D'ARIANE PAR DES PARTENARIATS CIBLES

- *Mettre en place une cellule de veille sur les actions et projets des partenaires potentiels*
- *Privilégier les associations avec des partenaires pour les réponses aux appels d'offres*
- *Etre proactif dans ces partenariats par des contacts réguliers*
- *Répondre aux invitations des partenaires (journées de communication, colloques et formations...)*

ACCEDER A DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

Si l'association veut pouvoir répondre rapidement et complètement aux besoins qu'elle identifie, elle doit pouvoir s'en donner les moyens et rechercher des financements nouveaux, hors ceux alloués par les tutelles ou associés aux appels à projet. Pour cela, il doit être envisagé de faire appel aux dons privés, legs et mécénat, et de mettre en place à cet effet une structure transparente permettant de recevoir et utiliser ces fonds.

ACTION :

RECHERCHER, OBTENIR ET GERER LES FONDS ADDITIONNELS

Développer une stratégie de recherche de mécènes

- ***Mettre en place une structure permettant de recevoir et utiliser ces nouveaux financements***
- ***Relancer la politique d'adhésion à l'association***
- ***Acquérir le statut d'intérêt général (pour la réception de dons et legs)***

***Ce projet a été validé par le Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2021
et adopté par l'Assemblée générale du 15 juin 2021.***



Le Fil d'Ariane – 8 rue des Docks – 58000 NEVERS

www.lefildariane-58.fr – contact@lefildariane-nievre.fr